

BARÈME DE COMMISSIONS

| TRANCHES DE PRIX DE VENTE NET VENDEUR | TAUX DE COMMISSION PRATIQUÉ TTC |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| de 0 à 50 000 € | forfait de 4 000 € |
| de 50 001 € à 150 000 € | 7% |
| de 150 001 € à 350 000 € | 6% |
| de 350 001 € à 450 000 € | 5,5% |
| au-delà de 450 000 € | 5% |

~ Nos honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon la rédaction du mandat de vente.

~ Lors de la rédaction du mandat de vente et à la demande du mandant, nos honoraires peuvent être inférieurs au barème ci-dessus.

~ Le montant définitif de nos honoraires est susceptible d'évoluer lors de la négociation de la vente à la demande de l'acquéreur ou du vendeur.